



Association canadienne-française de Regina

Procès-verbal
Réunion du CA-ACFR
28 septembre 2020
Zoom à 17h30

Présence : Elma Bos, Kymber Zahar, Enel St-Justin, Eric Kimana, André Lapointe, François-Régis Kabahizi, Marc Drolet, Nana Kietagniga

Début de la réunion : 17h30

1. Mot de bienvenue

Mot de bienvenue de la part d'Elma Bos.

2. Adoption de l'ordre du jour

François-Régis Kabahizi demande un ajout qui sera le point 4 :

Présentation des membres du CA. François-Régis demande qu'une lecture des rôles soit ajouté au point 6.

20-09-28 : Proposition 1

François-Régis Kabahizi propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'amendé.

Appuyeur : Kymber Zahar

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêt

Aucun conflit déclaré.

4. Présentation des membres du CA.

Chacun des membres se présentent.

5. Signature des formulaires de confidentialité

Remis à la prochaine réunion. Difficulté informatique en lien avec Microsoft. Le formulaire sera envoyé par courriel.

6. Choix des rôles et lecture des différents rôles dans le CA.

Elma quitte la réunion.

Lecture des différents rôles par Kymber.

20-09-28 : Proposition 2

Marc Drolet propose que les rôles des membres soient distribués de la façon suivante pour l'année 2020-2021.

Présidente : Kymber Zahar

Vice-président : François-Régis Kabahizi

Trésorier : Enel St-Justin

Secrétaire : Marc Drolet

Conseiller culturel : André Lapointe

Conseiller jeunesse : Eric Kimana

Conseiller au développement communautaire : Nana Kietagniga

Appuyeur : André Lapointe

Adoptée

Marc Drolet accepte le poste de secrétaire à condition que les rencontres soient enregistrées et que les enregistrements soient détruits une fois le pv adopté. Les membres du CA acceptent. Un membre s'abstient.

KyMBER accepte la présidence. Toutefois, elle mentionne l'importance que les autres membres l'appui dans les différentes tâches en prenant des dossiers.

Les signataires

20-09-28 : Proposition 3

André Lapointe propose que Laurier Gareau soit retiré des signataires et que les signataires de l'organisme soient : Elma Bos, KyMBER Zahar, Enel St-Justin.

Appuyeur : Nana Kietagniga

Adoptée

7. Date de formation en gouvernance

Elma est de retour dans la réunion.

KyMBER mentionne qu'une formation en gouvernance sera donnée le jeudi 15 octobre 2020 à 19h par Zoom. La formation sera faite avec d'autres organismes. KyMBER mentionne que si la formation est insuffisante pour les besoins de l'ACFR. Cela pourrait être vu à la

prochaine réunion. La mention de diminuer les frais est un élément important.

Il est mentionné que nous pouvons nous rencontrer pour parler des différents dossiers afin de mettre à jour les nouveaux membres du CA.

Il est suggéré d'inviter les anciens membres du CA pour qu'ils partagent les informations.

Un courriel a été envoyé aux membres concernant cette formation.

8. Rapport de la direction

La direction mentionne que les dernières semaines ont porté beaucoup sur l'organisation de l'AGA. L'ACFR travaille à effectif réduit avec un seul employé à temps plein qui est la direction. Youssef, un nouvel employé, agit à titre de chargé de projet. C'est un poste temporaire et subventionné. Elma fait le survol de l'organigramme des employés temporaires. La direction mentionne son niveau de fatigue. Elle demande l'appui du CA pour être capable de traiter tous les dossiers de l'ACFR. La charge de travail est importante.

Un courriel d'un membre de la communauté a été envoyé aujourd'hui à la présidence et à la direction demandant les dates de cotisation au

membership pour les nouveaux élus dans le but de savoir si leur élection respecte les statuts et règlements.

KyMBER fait la lecture de l'article 6.2.3, p. 13 des statuts règlements indiquant :

6.2.3 Ne peut être élue au Conseil d'administration qu'une personne qui est membre individuel de l'ACFR au moins trente (30) jours avant la tenue de l'Assemblée générale annuelle et qui a 18 ans ou plus.

Des discussions s'ensuivent concernant le contenu du courriel et le processus lors de l'AGA. Une vérification est faite concernant les dates.

M. Kabahizi et M. Nana Kietagniga ont payé leur cotisation annuelle pour devenir membre au mois de septembre, donc moins de 30 jours avant l'AGA. Les discussions continuent. Tous mentionnent qu'il est important de contacter notre consultant avant de donner une réponse au courriel. KyMBER mentionne qu'elle contactera le consultant et qu'elle reviendra avec une réponse dès que possible aux membres du CA. La direction s'excuse de la situation indiquant qu'elle n'était pas au courant de certaines informations.

9. Varia

Nana Kietagniga fait mention des commentaires lors de l'AGA 2020 concernant une situation arrivée lors de l'AGA 2019. La situation était qu'une personne a été demandée de remettre son droit de vote parce qu'elle ne répondait pas aux critères de membre individuel, c'est-à-dire, qu'elle n'habitait pas Regina et ses environs. Des discussions s'ensuivent. On fait mention du manque de clarté de la région géographique délimitée par Regina et ses environs ainsi que l'article parlant de l'expulsion d'un membre dans nos statuts et règlements. La présidente fait un retour sur le PV de l'AGA 2019 ainsi que sur les articles des statuts et règlements faisant référence à la situation. Les discussions se poursuivent. Kymber demande à contacter notre consultant et des personnes ressources pour avoir leurs avis sur la situation. Elle reviendra avec une réponse par courriel.

Enel fait mention de l'importance de la confidentialité au sein du CA.

Une discussion se fait sur la sécurité des données de l'ACFR.

10. Prochaine réunion

La prochaine réunion est le 19 octobre 2019 à 18h00 au PSQV.

11. Levée de la réunion

André Lapointe propose la levée de la réunion à 20h01.